



Maraîchage

N°14
29/07/2020

Édition Nord Nouvelle-Aquitaine

Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CDA16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CDA17
benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr

Tomates abris froids :
Geoffrey MONNET - CDA86
geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Thierry MASSIAS - CDA17
thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord NA N°X du JJ/MM/2018 »



Ce qu'il faut retenir

Situation générale

- Avec des conditions sèches et chaudes (et un peu plus stables), on note généralement une amélioration de l'état sanitaire des cultures.

Tomate en sol, sous abris froid

- **Tuta absoluta** : cette année, la mise en place de la confusion sexuelle diminue sensiblement la pression (peu de captures sur ces sites). Cependant, on note la présence de mines en culture (limitées comparativement à d'autres années).
- **Botrytis, mildiou** : les conditions sèches actuelles ne sont plus favorables à l'extension de symptômes causés par ces champignons.
- **Pucerons** : même si la pression diminue, cet insecte est encore bien présent.
- **Acariose bronzée** : cette problématique est en progression.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : après une période de diapause estivale, on note une reprise sensible des captures (encore au-dessous du seuil indicatif de risque).
- **Septoriose** : selon le modèle, pour des plantations de céleri de début avril, un 5^{ème} cycle démarre en Charente. Le risque est moindre sur les autres postes calculés.

Alliacées

- **Mouche mineuse** : mise en place du réseau de suivi sur ciboulette.
- **Teigne du poireau** : on note des captures significatives sur un site de Charente (ailleurs, absence de captures).

Panier de légumes (choux, aubergine, courgette, concombre...)

- **Pucerons** : la pression exercée par les pucerons a été précoce et forte. L'insecte reste présent, mais la pression diminue « enfin ».
- **Altises** : très présentes en production de choux.
- **Désordres physiologiques, divers dégâts en cultures**

Note abeilles : nos alliées pour une bonne nouaison

Une plante à surveiller : l'Ambroisie

Dernière liste Biocontrôle [ICI](#)

Situation générale en maraîchage diversifié

Relevés météorologiques pour 3 secteurs du nord Nouvelle-Aquitaine :



Pour les 3 secteurs, les courbes sont assez similaires. Depuis deux semaines, on note une élévation des températures et l'absence de précipitations (les pluies du 25 juillet sont très faibles (de 0 à 4 mm)). Ces conditions sèches et chaudes (et aussi plus stables) ont pour conséquence de diminuer la pression des bioagresseurs présents auparavant. La situation sanitaire s'est généralement assainie.

Tomate en sol, sous abris froid

Dans le Nord de la Nouvelle-Aquitaine, la production de tomates est réalisée chez un grand nombre de maraîchers. Ces dernières années, les surfaces sont en augmentation (notamment en Charente-Maritime) avec la mise en place de productions plus spécialisées.

- **Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)**

Hormis pour le site n°1 (pas de dispositif de confusion sexuelle en place) qui continue à piéger significativement, ce ravageur est peu présent cette année. En Vienne, à proximité de Loudun, sur un site sans confusion sexuelle, un insecte a été capturé pour la seconde semaine consécutive (sur un secteur réputé indemne).

Outre la fréquence des observations, cette année, la pression importante a parfois conduit à des mortalités de plantes.

Même s'ils sont maintenant présents, les auxiliaires ont manqué d'efficacité (arrivée tardive, conditions météorologiques défavorables en juin).

- **Acariose bronzée (*Aculops lycopersici*)**

Plusieurs cas de présence importante de ces acariens sont signalés.

Extrait du site E-phytia : l'acarien responsable de l'acariose bronzée, s'attaque à plusieurs plantes de la famille des solanacées : tomate, pomme de terre, aubergine, poivron, tabac, datura, pétunia. Il peut être rencontré, aussi bien en plein champ que sous abris.

La face inférieure des folioles de la partie basse des plantes prend une teinte grasseuse à métallique. Par la suite, les feuilles montrent une coloration plutôt bronzée à l'origine du nom de cette maladie. Des symptômes comparables peuvent être observés sur la tige sur des segments assez conséquents, les fleurs peuvent avorter. Lorsque l'attaque n'est pas contrôlée, les plantes roussissent et se dessèchent plus ou moins ; elles peuvent mourir à terme. Les fruits sont aussi affectés. Ils sont plus ou moins bien colorés ; à terme, ils sont souvent plus petits et montrent des plages liégeuses plus ou moins étendues. Ces différents dégâts sont dus aux piqûres nutritionnelles de cet acarien qui prolifère rapidement sur la tomate.



Symptômes avec couleur caractéristique
(Crédit photo : ACPEL)

Évaluation du risque : des périodes chaudes et sèches sont favorables à son installation (conditions actuelles). Par la suite, il peut s'accommoder assez bien de conditions climatiques moins clémentes.

- **Botrytis (*Botrytis cinerea*)**

Même si elles ne le sont plus, les conditions ont été auparavant favorables au développement du botrytis (périodes fraîches et humides à plusieurs reprises).

Les plantes touchées sont restées impactées. On a noté des conséquences : casse de tiges, pertes de bouquets, pourritures de fruits... (Cf. photo ci-contre).

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de la qualité des opérations de taille dans la maîtrise de cette maladie.



Fruit pourri en lien avec du botrytis
(Crédit photo : ACPEL)

Évaluation du risque : même si on note une atténuation, les plantes touchées restent atteintes.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

Les conditions sèches sont peu favorables à ce champignon. Depuis le printemps, on enregistre des alternances de périodes favorables à ce champignon (douceur et humidité sous abri) et des conditions chaudes et sèches qui bloquent l'évolution des cycles de ce champignon. Ainsi, à un moment ou à un autre, on note des conditions favorables à des redémarrages de cycles et à l'apparition de nouveaux cas.

Évaluation du risque : en conditions sèches, le risque est peu important. En plein-champ, bien intégrer l'humectation du feuillage en fin de nuit, dans l'appréciation du risque.

- **Désordres physiologiques et alimentaires**

Des charges en fruits élevées, couplées à des conditions météo fluctuantes (périodes chaudes, d'autres froides) conduisent à des désordres physiologiques et alimentaires : déformations de fruits, défauts de coloration....



Problématiques liées aux conditions de l'année (Crédit photo : S. SICAIRE – CDA16, B. VOELTZEL - CDA17)

Évaluation du risque : problématiques surtout liées aux conditions de l'année. Veillez à limiter les stress supplémentaires (manque / excès d'irrigation, manque d'aération, ombrage des abris...).

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeage à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux														
		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Carotte	1	0	0	1	2	1	3	3	5	1	1	5	1		0	2
	2		2	1	0	0	4	0	0	0	2		0	0	0	0
	3								0	0	1	0	0		0	0
	4											0	0	0	0	0
	5											0	0	0	2	3
	6											0				
	7												0		0	0
	8													0	1	0
Céleri	1						0	5	2	0	0	1	1	0	1	
	2						0	2	3	0	0	0	0	0		3
	3							2	2	0	0	1	0	1	0	2
	4								1	0	0	0	1	0	0	0

Après une période de quasi-absence de captures (expliquée par la diapause estivale de cet insecte), cette semaine on note une nette augmentation de la fréquence des captures sur pratiquement tous les secteurs.

Évaluation du risque : le niveau de captures est inférieur au seuil indicatif de risque (de 0,1 mouche par jour et par piège pour une culture de carotte, le double pour le céleri-rave). Cependant, en raison des captures réalisées, une vigilance s'impose. Les relevés de la semaine en cours seront déterminants dans l'appréciation du risque.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations se référer aux documents en lien ci-après :
- Rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien [ICI](#).

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Pour les 4 parcelles suivies, aucun symptôme n'a été observé sur céleri-rave.

Des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1^{er} avril, les cycles du champignon au 28 juillet, sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	3	Sortie des taches du 3 ^{ème} cycle effectives (16 juillet). Pas d'annonce de contamination du 4 ^{ème} cycle
Mansle (16)	5	Sortie de taches pour le cycle 4 effectives (du 13 au 25 juillet) Annonce d'une contamination du 5 ^{ème} calculée pour le 27 juillet. Sorties de taches prévisibles pour le 12 août
Agressais (86)	4	Sortie des taches du 3 ^{ème} cycle effectives (du 03 au 17 juillet). Annonce d'une contamination du 4 ^{ème} cycle calculée pour le 27 juillet. Sorties de taches prévisibles pour le 12 août

Le potentiel de dégâts est très faible jusqu'au cycle 2 compris. Le risque de présence de taches visibles au champ apparaît au 3^{ème} cycle, puis s'aggrave avec l'augmentation du nombre de cycles. Désormais, pour les 3 sites de calcul, le risque sera important à l'annonce de tout nouveau cycle : **juste avant la date d'annonce des sorties de taches**.

Évaluation du risque : les taches du troisième cycle sont sorties. Un nouveau risque apparaîtra à chaque annonce d'un nouveau cycle : **quelques jours avant la date calculée pour les sorties de taches**).

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1^{er} avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Mesures alternatives et prophylaxie :

• Pratiques d'irrigation / septoriose : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).

• Brûlures à la base du feuillage

Actuellement, dans les parcelles de céleri-rave, il n'est pas rare de constater des taches sur les feuilles de la base allant jusqu'à un assèchement de la feuille entière.

Dans quelques cas, cela peut toucher l'ensemble des plantes d'une parcelle. Il s'agit de brûlures, à ne pas confondre avec de la septoriose. Ces manifestations peuvent avoir plusieurs origines (parfois cumulées) :

- Températures très élevées (le céleri-rave n'apprécie pas ces excès de températures)
- Différents stress en cultures
- Phytotoxicité



Taches sur feuilles (brûlures)

(Crédit photo : ACPEL)

Évaluation du risque : ces taches sont très liées aux pratiques culturales et aux températures élevées.

Alliacées

• Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi (surtout en automne). La mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulette permet de suivre l'activité de nutrition de cette mouche. Plusieurs sites ont été mis en place récemment, ils seront opérationnels prochainement (ciboulettes encore trop peu développées).

Évaluation du risque : des dégâts significatifs ont déjà été notés sur les cultures de printemps. Pour cet automne, le repérage de l'activité de la mouche (suivi des piqûres de nutrition) est nécessaire pour prévoir les périodes de pontes.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filets sur les pépinières
- Une vérification des plants à leur réception
- La pose de filet de protection au bon moment sur la culture plantée (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (suivis des piqûres de nutrition).



Exemple de piqûres sur ciboulettes
(Crédit Photo : ACPEL)

• Teigne (*Acrolepiosis assectella*)

Le réseau de piégeage (pièges delta, capsule de phéromones sur une plaque engluée) se met en place lentement (12 sites sont prévus).

Cette semaine, sur les sites participants, un site de Charente présente des captures élevées (**au-dessus du seuil de risque**). Ailleurs, pas de capture dans les pièges relevés.

Site	Nombre de teignes relevées par semaine et pour 2 pièges				
	27	28	29	30	31
1	0	0	0	0	0
2		0			
3			0	0	0
4				0	
5					30



Piège delta et capsule phéromones
(Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : la mise en place de la surveillance à l'exploitation doit s'accélérer pour pouvoir être plus précis. Sur un des 3 sites (en Charente) le risque est présent et élevé.

Sur différents autres légumes

• Pucerons (diverses espèces)

La pression des pucerons diminue, mais cet insecte est encore bien présent (aussi bien sur les cultures sous abris que sur le plein-champ). Habituellement, même si la pression a été importante au printemps, à partir de mi-juin la pression diminue. Ce n'est pas le cas cette année. Les légumes les plus concernés sont :

- L'aubergine, la tomate
- La courgette, le concombre, le melon
- Le haricot

Les auxiliaires sont maintenant actifs. Mais, leur activité a été tardive cette année.



Différentes espèces de pucerons sur courgette, aubergine, haricot, concombre (Crédit Photo : S. SICAIRE – CDA16, Benoît VOELTZEL - CDA17, G. MONNET – CDA86)

Évaluation du risque : ce risque continue à être présent à une saison où habituellement le risque diminue ou se stoppe (notamment en AB).

• Altises

Dans le cadre de suivis techniques, la présence d'altises est notée sur de nombreuses cultures de choux. Ces attaques sont aussi notées sur d'autres crucifères, en particulier sur de jeunes navets et jeunes radis. Les conditions sèches et chaudes vont relancer les atteintes.



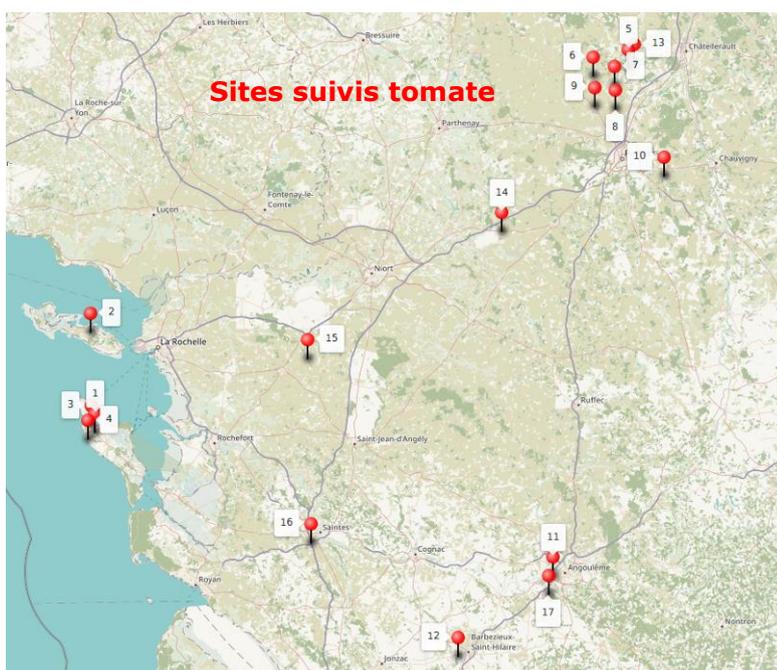
Chou déjà bien perforé

(Crédit Photo : G. MONNET – CDA86)

• Signalement d'ambrosie

En Charente notamment, dans le cadre de suivis techniques, l'ambrosie est régulièrement observée dans les parcelles maraichères. Une note ci-après présente la problématique.

Localisation des sites de piégeage pour les cultures de tomate :



Notes nationales et informations

• Abeilles, nos alliées de la pollinisation



De nombreuses cultures légumières sont en floraison. Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des parcelles légumières, en pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le [site Ecophytopic](#), [ICI](#). Lien vers la plaquette « Plaquette pratique et protection insectes pollinisateurs », [ICI](#).

• Ambroisie, une plante à surveiller

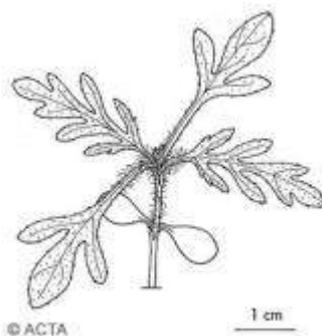
L'ambroisie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe dans certaines parcelles.

(Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambroisie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé).

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concerné l'an passé,

surveillez vos parcelles. Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison :



Risques pour la population : un fort pouvoir allergisant

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambrosie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...).

La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambrosie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

Pour plus d'informations, le lien [ICI](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Édition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".